

Crésus Synchro

© 2026 - EPSITEC

9 - Archiver/Désarchiver un fichier

© 2026 - EPSITEC

9 - Archiver/Désarchiver un fichier

Lorsqu'un fichier attaché à un mandat n'est plus utilisé (par exemple après l'ouverture d'une nouvelle année dans Crésus Comptabilité ou Salaires), vous pouvez bien sûr détacher simplement cet ancien fichier et le remplacer par le nouveau.

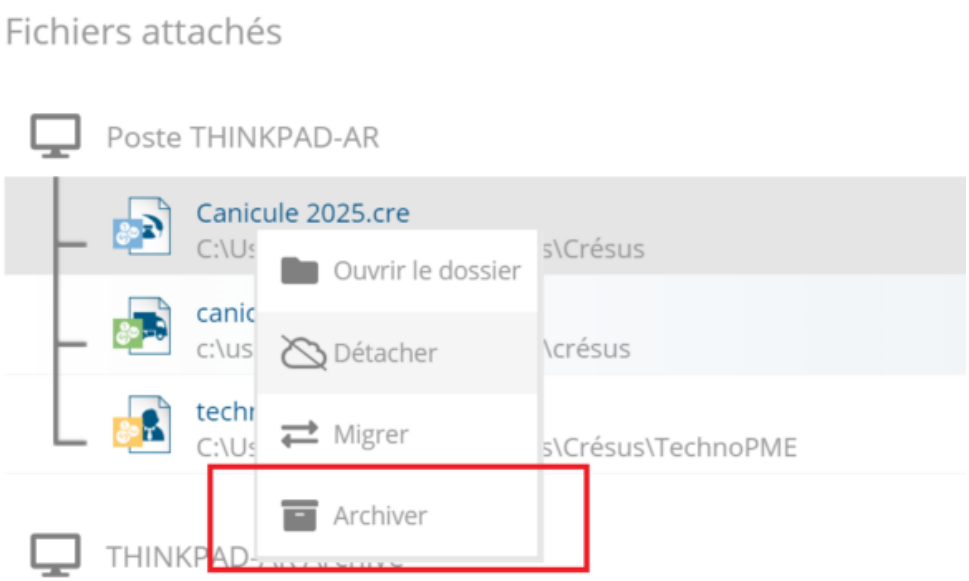
Toutefois, si des corrections ou de nouveaux éléments à comptabiliser devaient être apportés après coup au fichier en question, Crésus Synchro ne pourrait pas les traiter et un message d'erreur indiquerait que le fichier est introuvable.

C'est pourquoi nous vous recommandons de ne pas détacher vos anciens fichiers du mandat Synchro, mais de les **archiver**.

Ainsi, ces fichiers ne seront, par défaut, plus pris en compte lors de la comptabilisation, mais pourront facilement être à nouveau activés.

Archiver un fichier

Pour archiver un fichier, affichez le mandat Synchro, faites un clic droit sur le fichier concerné et cliquez sur *Archiver* :



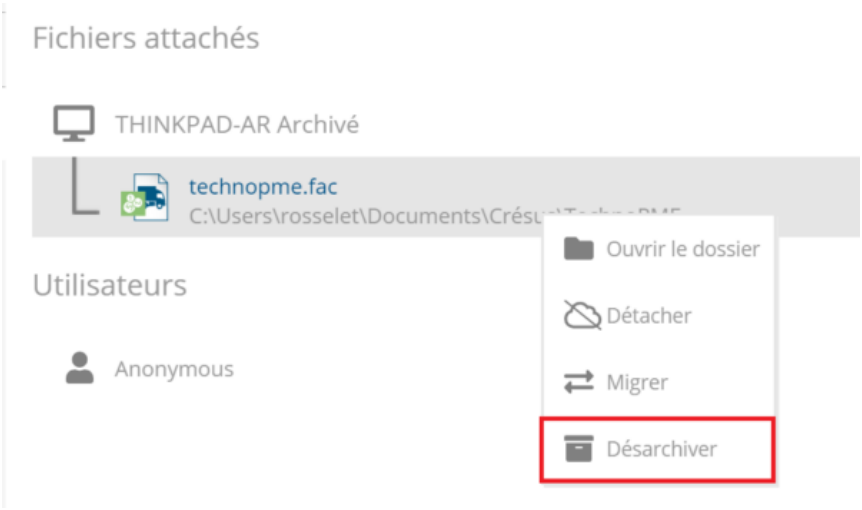
Une section *Archivé* s'affiche alors, contenant le ou les fichiers en question :

© 2026 - EPSITEC



Désarchiver un fichier

Pour désarchiver un fichier, cliquez sur la section *Archivé*, puis faites un clic droit sur le fichier concerné et cliquez sur *Désarchiver* :



© 2026 - EPSITEC